

 <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p>Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Auvergne-Rhône-Alpes</p>	<p style="text-align: center;">APPRENTISSAGE/ FORMATION CONTINUE</p> <p style="text-align: center;">Certificats de spécialisation</p> <p style="text-align: center;">Procédures permettant l'entrée en formation</p>
<p>Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation</p>	<p>Service régional de la formation et du développement</p>	

Selon le décret 2017 1145 du 7 juillet 2017 modifiant le règlement général du certificat de spécialisation délivré par le ministre chargé de l'agriculture, lorsque le certificat de spécialisation agricole est demandé par la voie de l'apprentissage, **les candidats doivent justifier lors de leur entrée en formation :**

1a/ soit de la possession d'un des diplômes figurant sur la liste fixée par l'**arrêté de création** de l'option (*voir les listes par options dans les tableaux ci-dessous*) ;

1b/ soit de la possession d'un diplôme obtenu en France ou à l'étranger autres que ceux figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option, de **niveau au moins équivalent** et **en rapport avec les diplômes** figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option . *Voir les listes de diplômes retenus pour la région Auvergne-Rhône-Alpes par options dans les tableaux ci-dessous*)

1c/ soit de l'**équivalent d'une année d'activité professionnelle** salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein dans un emploi en rapport direct avec le contenu et le niveau de l'un des diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option. Ils doivent en outre satisfaire aux évaluations des prérequis organisées par le centre. Le DRAAF détermine la recevabilité des justificatifs présentés.

Dans les cas suivants, **une dérogation à l'entrée en formation peut être accordée par la DRAAF :**

2a/ candidats ne possédant pas l'un des diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option mais qui justifient du suivi de la formation complète y conduisant après examen de leur dossier intégrant le cas échéant les autres formations suivies et les activités exercées

2b/ candidat justifiant d'un diplôme obtenu en France ou à l'étranger autres que ceux figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option, de niveau au moins équivalent et sans rapport avec les diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option ; Ils doivent en outre satisfaire aux évaluations des prérequis organisées par le centre

2c/ candidats justifiant de l'équivalent de 3 ans d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein dans un emploi sans rapport direct avec le contenu et le niveau de l'un des diplômes figurant sur la liste fixée par l'arrêté de création de l'option Ils doivent en outre satisfaire aux évaluations des prérequis organisées par le centre.

Se référer au tableau 1 de synthèse

Dans le cas d'une préparation par la **voie de l'apprentissage** du Certificat de Spécialisation, la durée normale du cycle de formation est de un an.

Les tableaux ci après 2, 3 et 4 listent, pour les Certificats de spécialisation présents dans la région, les diplômes cités dans les arrêtés de création et les diplômes de **niveau au moins équivalent** et **en rapport avec les diplômes cités dans les arrêtés de création**. **Pour tous ces diplômes aucune demande de dérogation ne sera nécessaire dans la région.**

En résumé : **Tableau 1 de synthèse**

Cas	Conditions d'entrée			Observations
	Type d'entrée	Condition de diplôme	Condition d'expérience	
1a	De droit	Possession d'un diplôme mentionné dans l'arrêté de création du CS demandé		Cf liste des diplômes recensés par CS ci- dessous
1b	De droit	Diplômes autres que ceux de l'arrêté de création du CS demandé de niveau au moins équivalent obtenu en France		Cf liste des diplômes recensés par CS ci-dessous
1b	De droit	Diplômes autre que ceux de l'arrêté de création du CS demandé de niveau au moins équivalent obtenu à l'étranger		Justificatif de la validité et de l'équivalence du diplôme en France (élaboré par un traducteur assermenté ou fournissant une attestation sur l'honneur de l'exactitude des informations)
1c	De droit		1 an d'activité professionnelle activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein dans un emploi en rapport direct avec l'un des diplômes requis (niveau et contenus)	Sous réserve de recevabilité des justificatifs présentés et d'avoir réussi l'évaluation préalable des prérequis organisée par le centre
2a	Dérogatoire	Diplômes autres que ceux de l'arrêté de création du CS demandé non obtenu mais formation complète effectuée		
2b	Dérogatoire	Diplôme sans rapport avec ceux de l'arrêté de création du CS demandé, de niveau au moins équivalent obtenu en France		Avoir réussi l'évaluation préalable des prérequis organisée par le centre
2b	Dérogatoire	Diplôme sans rapport avec ceux de l'arrêté de création du CS demandé, de niveau au moins équivalent obtenu à l'étranger		Justificatif de la validité et de l'équivalence du diplôme en France (élaboré par un traducteur assermenté ou fournissant une attestation sur l'honneur de l'exactitude des informations)
2c	Dérogatoire		3 années d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein dans un emploi sans rapport direct avec l'un des diplômes requis (niveau et contenus)	Avoir réussi l'évaluation préalable des prérequis organisée par le centre

Tableau 2 : Certificats de spécialisation de niveau 3 (V)

Intitulé du certificat de spécialisation	Diplômes de base indiqués dans les arrêtés de création des CS (ou mêmes diplômes dans leurs dénominations rénovées)	Diplômes MAAF ou EN autres que ceux indiqués dans les arrêtés de création du CS en rapport et de niveau au moins équivalent
Jardinier de Golf et Sols sportifs engazonnés	BPA Chef d'entreprise ou ouvrier hautement qualifié en jardins et espaces verts BEPA Aménagement de l'espace Sp Travaux paysagers	CAPA Jardinier paysagiste Baccalauréat professionnel Aménagements paysagers BTSA Aménagements paysagers
Restauration collective	CAP Cuisine BPA Transformations alimentaires	CAP Agent polyvalent de restauration BEPA Alimentation et bio-industries BP Industries alimentaires Bac Pro Bio-industries de transformation Bac prof Cuisine Attestation de suivi de formations de niveau V reconnues par les conventions collectives
Tracteurs et machines agricoles, utilisation et maintenance	CAPa Employé d'exploitation, Conducteur de machines, cultures de plein champs BEPA exploitation ou BEPA conduite de productions agricoles ou grandes cultures.	CAP Métiers de l'agriculture CAP Maintenance des matériels option Tracteurs et machines agricoles BPA Travaux de la production animale/ travaux de conduite et entretien des engins agricoles Bac professionnel Agroéquipements Bac prof CGEA BP REA BTSA ACSE
Utilisateur de chevaux attelés	BEPA activités hippiques » ; BEPA Conduite de productions agricoles » ; CAPA Maréchalerie CAPA Soigneur d'équidé CAP Production agricole, utilisation des matériels, spécialité productions animales » ; Baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole » ; BP Responsable d'entreprise agricole	

Tableau 3 : Certificats de spécialisation de niveau 4 (IV)

Intitulé du certificat de spécialisation	Diplômes de base indiqués dans les arrêtés de création des CS (ou mêmes diplômes dans leurs dénominations rénovées)	Diplômes MAAF ou EN autres que ceux indiqués dans les arrêtés de création du CS en rapport et de niveau au moins équivalent
Apiculture	BP du secteur de la production agricole ; Baccalauréat professionnel du secteur de la production agricole BTSA du secteur de la production agricole.	
Arrosage intégré	BP aménagements paysagers Baccalauréat professionnel aménagements paysagers BTSA Aménagements de l'espace Conduite des chantiers paysagers Bac technologique STAV spécialité Technologie des aménagements	néant
Conduite d'un élevage ovin viande	BP REA Bac prof CGEA	BTSA ACSE BTSA Productions animales
Conduite de l'élevage laitier	BP REA Bac Pro CGEA option Productions animales BTSA ACSE BTSA Productions Animales	néant
Conduite de l'élevage porcin	BP REA Bac Pro CGEA BTSA ACSE BTSA Productions Animales	néant
Conduite de l'élevage avicole et commercialisation	BP REA Bac Prof CGEA -BTA option « production », technicien généraliste, conduite de l'exploitation de polyculture élevage BTSA ACSE BTSA Productions Animales	
Conduite de production en agriculture biologique et commercialisation	BP REA BP Productions horticoles Bac professionnel CGEA Bac professionnel Productions horticoles BTSA Productions	néant
Constructions paysagères	BP Aménagements paysagers Bac prof aménagement paysagers	BTSA Aménagements paysagers

Débardage à traction animale	Brevet professionnel Travaux forestiers BTSA Aménagement de l'espace, spécialité conduite et gestion des chantiers forestiers,	Baccalauréat professionnel Forêt BTSA Gestion forestière
Arboriste élagueur	BP Aménagements paysagers BP Responsable de chantiers forestiers Baccalauréat professionnel Aménagements paysagers Baccalauréat professionnel Forêt	BTSA Aménagements paysagers BTSA Gestion forestière BTSA Gestion et protection de la nature
Plantes à parfum, aromatiques et médicinales à usage artisanal ou industriel	BP REA BP Productions horticoles Bac Pro conduite et gestion de l'exploitation agricole Bac Pro Productions horticoles BTSA ACSE / Productions horticoles/Technologies végétales	néant
Production, transformation et commercialisation des produits fermiers	BP REA BP Productions horticoles Bac Pro Conduite et gestion de l'exploitation agricole Bac Pro Productions horticoles Bac Pro Bio industries de transformation BTSA options Production BTSA Commercialisation et service (option commerce)	BTSA ACSE BTSA Productions Animales BTSA Productions Horticoles BTSA Agronomie-Productions Végétales BTSA Sciences et Technologies des Aliments
Technicien spécialisé en transformation laitière	Bac professionnel Bio-industries de transformation BP Industries agroalimentaires Baccalauréat technologique STPA BTSA Industries agroalimentaires, spécialité Industrie laitière	Bac pro CGEA BTSA STA toutes options BTSA Productions Animales BTSA ACSE
Tourisme vert, accueil et animation en milieu rural	BP REA BP Productions horticoles Bac Pro conduite et gestion de l'exploitation agricole Bac prof Productions horticoles BTSA Productions / Commerces et services	Bac Pro Services aux personnes et aux territoires BTSA ACSE BTSA Développement et animation des territoires ruraux
Transformation des produits carnés	Bac prof Bio-industries de transformation BP Industries agroalimentaires Baccalauréat technologique STPA BTSA Industries agroalimentaires spécialité Industrie des viandes	Bac Pro CGEA BTSA STA toutes options BTSA ACSE BTSA Productions animales

Tableau 4 : Certificats de spécialisation de niveau 5 (III)

Intitulé du certificat de spécialisation	Diplômes de base indiqués dans les arrêtés de création des CS (ou mêmes diplômes dans leurs dénominations rénovées)	Diplômes MAAF ou EN autres que ceux indiqués dans les arrêtés de création du CS en rapport et de niveau au moins équivalent
Automatisation dans l'industrie laitière et agroalimentaire	BTSA Industries agro-alimentaires	néant
Collaborateur du concepteur paysagiste	BTSA Aménagements paysagers	néant
Gestion des arbres d'ornement	BTSA Aménagements paysagers BTSA Gestion forestière	néant
Technicien conseil en agriculture biologique	BTSA ACSE BTSA Productions Animales BTSA Agronomie-Productions Végétales BTSA Productions Horticoles BTSA Viticulture œnologie	néant
Technicien conseil en comptabilité et gestion agricole	BTSA ACSE BTSA Productions Animales BTSA Agronomie-Productions Végétales BTSA Productions Horticoles BTSA Viticulture œnologie BTSA Aquaculture BTSA Agriculture des régions chaudes	BTS Comptabilité et gestion
Technicien conseil en production laitière	BTSA ACSE BTSA Productions animales	néant
Responsable technico-commercial en agrofournitures	BTSA ACSE BTSA Technologies végétales BTSA Productions Animales BTSA Productions Horticoles BTSA Productions Aquacoles BTSA Aménagements Paysagers	Néant
Responsable technico-commercial en agro-équipement	BTSA Génie des équipements agricoles BTSA Productions Animales BTSA Technico-Commercial BTSA Analyse et Conduite des Systèmes d'Exploitation BTSA Technologies végétales BTSA Productions Horticoles BTSA Gestion Forestière BTSA Aménagements Paysagers BTSA Viticulture œnologie BTSA Gestion et Maîtrise de l'eau	néant
Responsable technico-commercial en vins et produits dérivés (orientation produit)	BTSA Technico-commercial	BTSA Viticulture-oenologie